
Collégiale Saint-Barnard : mise en place d'un barriérage

Ainsi que nous l'avons précédemment annoncé, un diagnostic est en cours de réalisation, en vue de la restauration, à terme, de la collégiale Saint-Barnard.

Dans ce cadre, des sondages ont été effectués, la semaine dernière, sur les parements de la façade extérieure de l'édifice. Ils ont révélé des risques de chute de morceaux de molasse.

En conséquence, l'architecte du patrimoine, Thomas Bricheux, a préconisé la mise en place d'un périmètre de sécurité au droit de la façade Sud au niveau de la place du Pont, ce qui a été fait vendredi dernier.



Lors des sondages, quelques éléments instables ont été repérés, comme ici.